

Réf: Dossier N° 038188

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BEST IMPRIMERIE ET COMMUNICATION » en abrégé « BEST IMPRIM & COM »

Siège social Abidjan, Cocody, Angré GESTOCI, Lot 1301, Ilot 136

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le vendredi 17 septembre 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BEST IMPRIMERIE ET

COMMUNICATION » en abrégé « BEST IMPRIM & COM »

Objet :

- Imprimerie
- Communication et évènementiels
- Commerce et prestations de services divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Angré GESTOCI, Lot 1301, Ilot 136

Dirigeant(s) : Mlle NIAMIKE CAROLLE AMA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05347 du 17/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26112/GTCA/RC/2021 du 17/09/2021

